COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

Réunion du 29 octobre 2026

RAPPEL :

Attention ! rappel, ne pas tenir compte des numéros des journées, mais des dates CALENDAIRES.

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON
2026 / 2027 : **Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans, sauf si souhait possibilité**

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant à l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier…). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

CALENDRIERS SENIORS FEMINES / U18 F / U15 F

Parution sur le site internet et Footclub le VENDREDI 9 OCTOBRE 2026.

Début des compétitions 7/8 Novembre 2026

Comment récupérer une feuille de match papier
Site : districtduvaldemarne.fff.fr - Onglet : District -Rubrique : Documents Clubs (en bas)
Ou Cliquez sur le lien : https://districtvaldemarne.fff.fr/wp-content/uploads/sites/99/2021/09/FM-VIERGE.pdf

AVIS IMPORTANT !

Suite à des disfonctionnements de la FMI, les amendes pour non-utilisation de celles-ci n'ont pas été appliquées pour les journées de championnat depuis le début de saison.
Elles seront mises en application à compter des journées des 10 et 11 octobre 2026,
le tuto explicatif est consultable à l'intérieur du journal

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :
« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et **match perdu par pénalité au club recevant**, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

MATCH PERDU PAR PENALITE

553004	**F. C. MANDRES PERIGNY à PERIGNY SUR YERRES**				
79655028	53905.1 04/10/26 16H	Ent.Mandres Moldavie - 2	590397 Mimosa Usjto 1	SD4 / Unique	C
541437	**BONNEUIL S/MARNE C.S. à BONNEUIL SUR MARNE**				
55745282	50228.1 04/10/26 15H	Bonneuil S/Marne Csm- 22	512963 Thiais F.C. 22	U16D3 / Unique	B